

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

INSTALLATION ET ENTRETIEN D'ŒUVRES D'ART PUBLIC ET DE  
COMMÉMORATION RELEVANT DE LA COMPÉTENCE  
D'AGGLOMÉRATION

**SECTION I**

NATURE DES TRAVAUX ET DES SERVICES PROFESSIONNELS ET  
TECHNIQUES - DESCRIPTION DU PROJET

**1.** La nature du projet varie selon les besoins et peut comprendre des travaux nécessaires à l'installation ou à l'entretien d'œuvres d'art public ainsi qu'à la commémoration relevant de la compétence d'agglomération dans les disciplines d'architecture, de structure, de mécanique et d'électricité ainsi que toutes autres disciplines requises. Il peut s'agir de travaux de remplacement, de réfection, de rénovation, de restauration, d'amélioration, de déplacement, d'aménagement, de démolition, d'électricité, d'éclairage, de plomberie, d'informatique ainsi que d'autres travaux divers et imprévus. Il peut également s'agir d'acquisition de mobilier, de quincaillerie et d'équipements spécialisés nécessaires à la réalisation du projet. Le projet comprend si nécessaire l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

**2.** Le projet nécessite l'octroi des contrats de services professionnels et techniques en restauration, en ingénierie ainsi qu'en toute autre spécialité qui est requise.

**SECTION II**

LOCALISATION DES TRAVAUX

**3.** Les travaux et les services professionnels et techniques décrits aux articles 1 et 2 peuvent être localisés sur le territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération.

**SECTION III**

ESTIMATION DU COÛT

**4.** L'estimation du coût des travaux et des services professionnels et techniques décrits aux articles 1 et 2, s'élève à la somme de 100 000 \$.

**TOTAL : 100 000 \$**

Annexe préparée le 9 février 2021 par :

---

Berri Richard Bergeron,  
Service de la culture, du patrimoine  
et des relations internationales